



# ***MAISON DE L'EMPLOI et de la Formation Professionnelle***

*Rosporden-Kernével, Elliant,  
Tourc'h, St Yvi*

## ***Rapport d'activités 2017***

Structure intercommunale

2 rue Victor Hugo - 29140 Rosporden - 02.98.66.96.50 [maisonemploi@mairie-rosporden.fr](mailto:maisonemploi@mairie-rosporden.fr)

Contact : Florence FEUNTEUN

# Historique

Créé en août 1995, le Point Relais Emploi, aujourd'hui appelé « Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle » est une structure de proximité intercommunale. Elle lie, par le biais de conventions, les communes partenaires (Rosporden-Kernével, Elliant, Tourc'h et St Yvi) avec Pôle Emploi. La commune de St-Yvi s'y est associée en mai 2009. Les dépenses sont réparties par communes au prorata de la population de chacune.

## **Partenariat Pôle Emploi :**

Pôle Emploi Concarneau, apporte sa collaboration technique, un appui journalier ainsi qu'un support en termes de documentation et formation. Des ateliers délocalisés, pour être plus proche des demandeurs d'emploi, étaient ponctuellement organisés dans les locaux jusqu'à début 2016.

## **Accueil du public :**

Les demandeurs d'emploi ont quotidiennement accès aux offres locales actualisées via le support papier et deux bornes internet mises à leur disposition. Les contrats aidés, non accessibles au public par Internet, sont également affichés. Des mises en relation/télécandidatures avec les offres d'emploi sont possibles pour les personnes n'étant pas à l'aise avec l'informatique.



## **Charte Maison de la Formation Professionnelle-Service Public de l'Orientation (MFP-SPO) :**

La structure évolue : nous sommes référents et avons signé en 2008 la charte de la « Maison de la Formation Professionnelle (MFP) – AIOA : Accueil, Information, Orientation, Accompagnement ». Cette charte a pour objectifs d'officialiser notre mission initiale : satisfaire le public (accueil, écoute, solution ou orientation) et toute question obtient une réponse.

Les objectifs suivants sont labélisés par la Région mais il n'en demeure pas moins que la Maison de l'Emploi a assuré sa fonction AIOA depuis sa création.

En septembre 2015, nous avons signé une convention SPRO (Service Public Régional d'Orientation) via le réseau MFP.

## **Objectifs de la MFP :**

- développer un accueil et une information de qualité pour tous publics sur les dispositifs de formation,
- identification officielle MFP aux yeux du public avec un pré-accueil sur la formation et la VAE,
- organiser les conditions d'une mise en place de qualité vers les structures partenaires,
- favoriser une organisation équilibrée et complémentaire des dispositifs sur la Bretagne voire d'autres régions,
- d'élargir le réseau de partenaires sociaux et professionnels de la formation,
- d'apporter des supports techniques.

## Chartes des Structures de Proximité Emploi Formation (SPEF) :

Depuis 2014, nous adhérons à ce réseau qui a pour but de collaborer et de faciliter une reconnaissance de l'ensemble des politiques de l'emploi de la formation et de l'orientation sur le local. L'adhésion est de 150 € annuel.

La Maison de l'Emploi est **une structure de proximité** ayant pour objectif d'aider les personnes à résoudre les difficultés liées à l'emploi et la formation.

Un premier niveau de service est délivré : accueillir, conseiller et orienter le public dans ses démarches d'emploi, d'insertion et de formation ; l'accompagner dans son projet s'il le désire. Un premier niveau d'information est également donnée aux employeurs ou particuliers employeurs, pour ensuite les orienter vers le partenaire concerné.

### Tout public :

- Demandeurs d'emploi, étudiants ou jeunes non scolarisés, personnes en congé parental, entrepreneurs, salariés.

### Informations actualisées sur :

- Les emplois et les métiers
- Les contrats et les mesures pour l'emploi
- Les formations

## Les missions

- **Ecoute et aide administrative aux démarches de recherche d'emploi**
- **Mise à disposition des offres d'emploi et mise en relation du demandeur d'emploi**
- **Renseignements, contact et mise en relation** avec Pôle Emploi
- **Orientation et mise en relation** avec le bon interlocuteur
- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivations
- **Veille et diffusion de l'information générale** sur les emplois, les métiers, les formations et autres dispositifs
- **Information sur les droits et devoirs des demandeurs d'emploi**
- **Information sur les prestations proposées** par Pôle Emploi, la Mission locale, et autres partenaires ; orientation
- Mise à disposition de 2 bornes d'accès Internet.

## Les partenaires

La Maison de l'Emploi travaille en collaboration avec les acteurs institutionnels, politiques ou privés, dans le cadre de partenariats informels ou conventionnés.

Considérant que **"chaque personne accueillie doit repartir avec l'information recherchée, ou les moyens de trouver celle-ci"**, la Maison de l'emploi s'attache à répondre aux demandes correspondant à ses missions, et à développer les partenariats en conséquence.



Voici quelques partenaires :

- **Pôle Emploi**, principalement l'agence de Concarneau
- **Organismes de FORMATION (GREF Bretagne, GRETA, AFPA, ....)**
- **Mission locale** : tous les mardis, permanences actuellement en Mairie
- **CAP EMPLOI** (association qui suit les travailleurs handicapés dans leurs recherches d'emploi)
- **ACTIFE** (action territoriale pour l'insertion, la formation et l'emploi- demandeurs d'emploi de longue durée : 2 fois par mois (plus si nécessaire).
- **IDES** : Association mettant en contact les particuliers et demandeurs d'emploi pour des missions temporaires
- **ADIE** (association pour le droit à l'initiative économique) aide les créateurs d'entreprise)
- **SATO INTERIM**, Quimper (association : l'insertion par le travail temporaire
- **Autre : conciliateur de justice** : gestion des rendez-vous. Présence 1 vendredi sur 3.

## L'accueil et le conseil au public

Le public peut **accéder en libre service** à l'espace de la Maison de l'emploi et utiliser les ressources en toute autonomie (consultation Internet, offres d'emploi, documentation...).

**Une aide ponctuelle, un conseil ou un accompagnement** sont proposés, selon l'autonomie de chacun et pour les personnes qui le souhaitent :

- aide dans les démarches administratives, à la bonne compréhension des démarches à effectuer, à la constitution d'un dossier,
- apports techniques dans la recherche d'emploi : information et proposition d'offres d'emploi, mail de candidature, réalisation ou actualisation de CV ou de lettre de motivation,
- apport technique dans la recherche d'une orientation professionnelle ou d'une formation : recherche de formation, aide dans les démarches,
- aiguillage ou prise de rendez-vous avec un partenaire, inscription à une prestation.



La Maison de l'emploi est par ailleurs labellisée **Point d'accueil de la Maison de la Formation Professionnelle du Pays de Cornouaille (MFP)**.

Le point d'accueil informe tout public (demandeurs d'emploi, salariés), qualifié ou non, qui souhaite changer de métier, obtenir un diplôme ou améliorer ses compétences.

Dans ce cadre, la Maison de l'Emploi donne une première information sur les différentes possibilités d'accès à la formation (les dispositifs existants, les modalités d'accès et les aides possibles), la VAE, et met en relation avec la structure compétente pour un conseil spécialisé ou un accompagnement.

# La relation avec les employeurs

La Maison de l'Emploi :

- **Réceptionne les offres des employeurs locaux.** Elles sont disponibles dans le hall d'accueil, et transmises, avec l'autorisation de l'employeur, à Pôle emploi et aux partenaires.
- **Informe** également sur les mesures d'aide à l'emploi (informations de premier niveau sur les aides à l'emploi) et oriente, si nécessaire, vers les équipes professionnelles de Pôle emploi.
- **Recherche** de personnes correspondant au profil demandé pour les proposer à l'employeur.

## Les moyens humains et matériels

**Un agent** (remplacé à l'occasion) assure la bonne marche du service du lundi au vendredi, à raison de 26h hebdomadaire. Les locaux se composent comme suit :

- Un **espace d'accueil** et de **documentation**
- 2 **bureaux privatifs** pour les entretiens individuels
- 2 **salles de réunion** (petite et moyenne) à l'étage pouvant recevoir une douzaine de personnes.

Des **outils** sont mis à disposition du public :

- Mise à jour quotidienne des offres d'emploi et de formation
- Un fond documentaire d'information sur l'emploi, la formation
- 2 ordinateurs avec accès Internet et une imprimante
- Mise à disposition, en accord avec l'agent, d'un téléphone, photocopieur et scanner.

En 2017, la Maison de l'Emploi a accueilli **834** personnes dont **709** en entretien individuel. Tout public confondu : demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, scolaires.

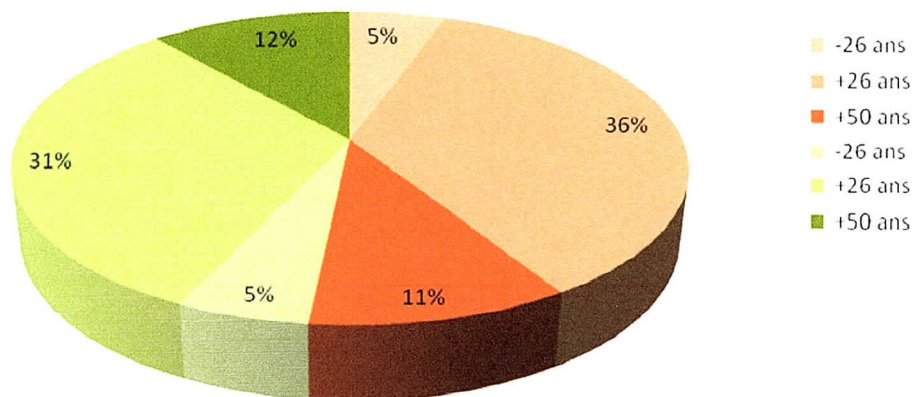
## Libre accueil

	2016	2017
→ Femmes	651	429
→ Hommes	605	405
	1 256	834

## Entretiens individuels

		2016	2017
→ Femmes	- 26 ans	57	39
	+ 26 ans	363	252
	+ 50 ans	<u>80</u>	<u>75</u>
		500	366
→ Hommes	- 26 ans	74	38
	+ 26 ans	263	223
	+ 50 ans	<u>74</u>	<u>82</u>
		411	343
		911	709

### Répartition par âge

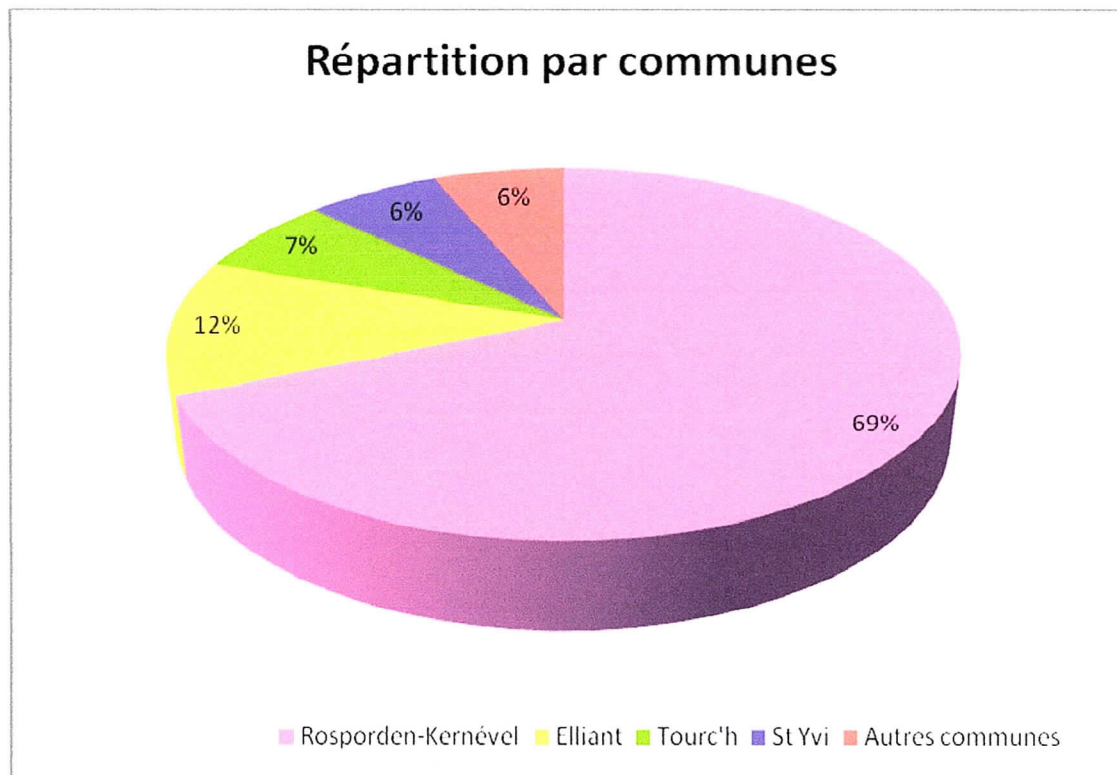


# Répartition des entretiens individuels par commune

Communes	2016	2017
Rosporden-Kernével	524	486
Elliant	136	83
Tourc'h	103	49
Saint-Yvi	41	46
Autres communes*	107	45
	<b>911</b>	<b>709</b>

\* Coray, Scaër, Melgven, Bannalec...

Précision : les personnes reçues en « libre accueil » ne sont évidemment pas comptabilisées par commune.



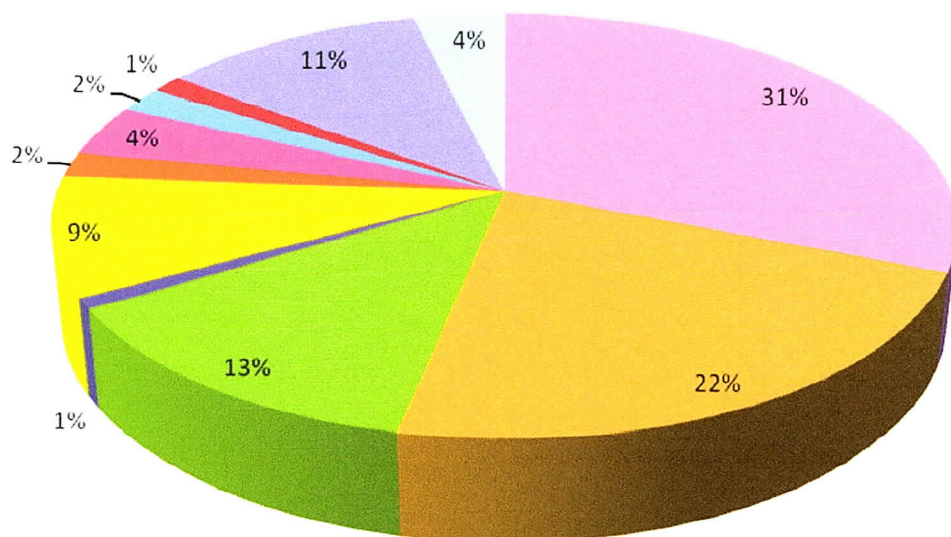


## Récapitulatif des demandes traitées en accueil individuel

	2016	2017
Infos sur les offres d'emploi et mise en relation	544	364
Dossiers Pôle Emploi	312	263
CV + LM	156	152
Actualisations	106	107
(ré) Inscriptions	37	23
Infos sur les formations	74	46
Mission Locale	78	23
Borne internet*	541	130
Autres	117	45

\* Le public peut s'informer individuellement sur une borne Internet, dans un premier temps, et être reçu en entretien individuel, dans un deuxième temps.

### Répartition des demandes traitées en accueil individuel



■ Info sur les offres      ■ Dossiers Pôle Emploi      ■ CV + LM  
■ DIRECCTE              ■ Actualisation              ■ (re) Inscription  
■ Formation              ■ Mission Locale              ■ TH  
■ Borne internet              ■ Autres



# 1048 demandes d'information

Les principales demandes des usagers portent sur :

**- L'accès en libre service :**

- ✓ Utilisation d'**Internet** (sites sur les offres d'emploi, les formations, les entreprises),
- ✓ Consultation des **offres d'emploi** de Pôle emploi et autres sites d'emploi, du CDG et de la presse

**- L'aide ponctuelle, le conseil :**

- ✓ Aide à la réalisation de **CV** et **lettres de motivation**.
- ✓ Information sur les **offres d'emploi** et **télécandidatures**.
- ✓ Informations générales et résolutions de problèmes simples concernant **l'inscription** comme demandeur d'emploi, **l'indemnisation**, **l'actualisation** mensuelle.
- ✓ Informations sur la **formation** (recherche de formation, bilan de compétence, VAE).
- ✓ Informations sur les **services aux particuliers** autant de la part d'employeurs que de salariés
- ✓ **Aides ponctuelles** sur les dossiers divers.
- ✓ **Mises en relation**, contacts avec l'un des partenaires, **prises de rendez-vous**.

## Nombre de personnes suivies par les partenaires et par communes

	Mission Locale <sup>1</sup>	ACTIFE <sup>2</sup>	CAP EMPLOI
Rosporden-Kernével	148	16	37
Elliant	41	5	15
Tourc'h	13	0	1
Saint-Yvi	25	6	15

1 - 2 : Voir détail annexes en fin de document

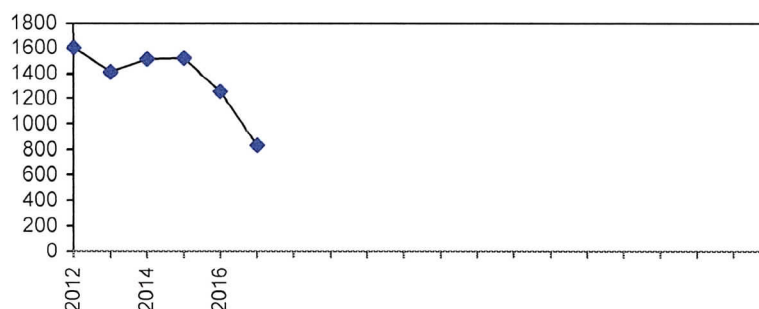
**Annexes 1 (a-b-c-d)** : MISSION LOCALE : détail du rapport d'activités par communes.

**Annexe 2** : ACTIFE : fiche de synthèse.

## Evolution de l'accueil

2012 2013 2014 2015 2016 2017

1603 1413 1513 1521 1 256 834



## Quelques données générales

Communes	Nombre d'habitants (INSEE 2014)	Nombre de demandeurs d'emploi (au 31/12/2017)
Rosporden-Kernével	7 558	566
Elliant	3 187	Non communiqué
Tourc'h	1 027	66
Saint-Yvi	3 002	Non communiqué

Il est important de communiquer sur la Maison de l'Emploi et de relayer les informations via votre bulletin municipal et/ou votre site Internet.

Rappel des horaires : lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h  
mercredi : 8h30-10h30\* / vendredi : 8h30-11h\*

\*Aide à la rédaction des CV et lettres de motivation sur rendez-vous les mercredis et vendredis.

## ANNEXE 1a)

### ROSPORDEN

148 jeunes accompagnés par la MLPC au 16/02/2018

85 hommes (57%) / 63 femmes (43%)

47% des jeunes accompagnés ont le permis B

#### Répartition par âge

Mineurs	7	5%
18 – 20 ans	36	24%
21 – 23 ans	70	46%
24 – 25 ans	38	25%

#### Niveau de qualification

Aucune qualification	26%
VI	2%
Vb	8%
V	32%
IV	28%
III	3%
II	1%

36 % des jeunes accompagnés n'ont aucune qualification  
68 % des jeunes accompagnés ont un niveau infra bac

#### Situations actuelles

CDD	35
CDI	11
Alternance	10
Formation professionnelle	8
Retour à la scolarité initiale	4

46 % des jeunes accompagnés sont en situation.  
31 % sont en emploi  
7 % en alternance  
8 % en formation



**ELLIANT**

41 jeunes accompagnés par la MLPC au 16/02/2018

21 hommes (51%) / 20 femmes (49%)

78% des jeunes accompagnés ont le permis B

Répartition par âge

Mineurs	1	2%
18 – 20 ans	10	23%
21 – 23 ans	14	34%
24 – 25 ans	17	41%

Niveau de qualification

Aucune qualification	16%
VI	
Vb	
V	40%
IV	29%
III	10%
II	5%

16 % des jeunes accompagnés n'ont aucune qualification  
56 % des jeunes accompagnés ont un niveau infra bac

Situations actuelles

CDD	9
CDI	8
Alternance	2
Formation professionnelle	1
Retour à la scolarité initiale	1

51 % des jeunes accompagnés sont en situation.  
41 % sont en emploi  
4 % en alternance  
4 % en formation

## **TOURC'H**

13 jeunes accompagnés par la MLPC au 16/02/2018

11 femmes (85%) / 2 hommes (15%)

77% des jeunes accompagnés ont le permis B

### Répartition par âge

Mineurs	1	8%
18 – 20 ans	2	15%
21 – 23 ans	6	46%
24 – 25 ans	17	31%

### Niveau de qualification

Aucune qualification	23%
VI	
Vb	8%
V	38%
IV	31%
III	
II	

31 % des jeunes accompagnés n'ont aucune qualification  
69 % des jeunes accompagnés ont un niveau infra bac

### Situations actuelles

CDD	4
CDI	1
Alternance	1
Formation professionnelle	1
Retour à la scolarité initiale	

54 % des jeunes accompagnés sont en situation.  
38 % sont en emploi  
8 % en alternance  
8 % en formation

**SAINT YVI**

25 jeunes accompagnés par la MLPC au 16/02/2018

13 hommes (54%) / 12 femmes (46%)

83% des jeunes accompagnés ont le permis B

**Répartition par âge**

Mineurs	1	4%
18 – 20 ans	7	28%
21 – 23 ans	7	28%
24 – 25 ans	10	40%

**Niveau de qualification**

Aucune qualification	12%
VI	
Vb	
V	28%
IV	48%
III	8%
II	4%

12 % des jeunes accompagnés n'ont aucune qualification  
40 % des jeunes accompagnés ont un niveau infra bac

**Situations actuelles**

CDD	6
CDI	3
Alternance	1
Formation professionnelle	2
Retour à la scolarité initiale	

48 % des jeunes accompagnés sont en situation.  
36 % sont en emploi  
4 % en alternance  
8 % en formation



## FICHE SYNTHÈSE – ACTIFE Quimper Cornouaille

## TERRITOIRE DE CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION

Lieux d'accueil du public : Rue Bayard et Centre la Balise à Concarneau

Maison de l'emploi à Rosporden

Nombre ETP accompagnement : 1.60 ETP + 0.30 ETP Accompagnement des Seniors

Données d'activité au 31/12/2017

1/Caractéristiques du public accompagné

V et Infra	65
+50 ans	39
RSA	52
Femmes	52

CC de Concarneau Cornouaille	104
CONCARNEAU	57
ELLIANT	5
KERNEVEL	0
MELGVEN	4
NEVEZ	4
PONT AVEN	5
ROSPORDEN	16
SAINT YVI	6
TOURCH	0
TREGUNC	7

Dont Atout Sénior : 17 ; dont QPV : 18

34 nouvelles entrées

2/ Situations emploi-formation des 104 personnes en cours d'accompagnement au 31/12/2017

Contrat aidé	6
contrat aidé en structure d'insertion	15
CDD-6mois	23
Intérim	10
formation	13
contrat de professionnalisation	1
CDD + 6 mois	18
CDI	5
En création entreprise	0
<b>Total des personnes en situation</b>	<b>91</b>

91 personnes sur les 104 en cours d'accompagnement au 31 décembre 2017 sont en situation d'emploi-formation tout type confondu soit 88% du public accompagné.

14 sorties sont des sorties en emploi durable consolidé (CDD + 6 mois/ CDI avec 6 mois de maintien sur le poste de travail) soit 26% du total des sorties.

20 sorties « dynamiques » avec une étape positive pour faciliter le retour à l'emploi soit 37% du total des sorties.